

## Descriptif de module

**Domaine :** Economie & Services

**Filière :** Economie d'entreprise

**Orientation :** **Management durable**

**Vidéo Entrepreneuriat & Innovation en pratique**

### 1. Intitulé de module **Entrepreneuriat & Innovation en pratique** **2026-2027**

Responsable : Gaëlle Cotterlaz-Rannard, Professeure HES

**Code :** 5951-22

**Type de formation :**

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres :

**Niveau :**

- ☐ Module de base  
☐ Module d'approfondissement  
☐ Module avancé  
☒ Module spécialisé  
☐ Autres :

**Caractéristique :**

☒ Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

**Type :**

- ☐ Module principal  
☐ Module lié au module principal  
☒ Module facultatif ou complémentaire  
☐ Autres :

**Organisation temporelle :**

- ☒ Module sur 1 semestre  
☐ Module sur 2 semestres  
☒ Semestre d'automne  
☐ Semestre de printemps

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 5

**Langue principale d'enseignement :**

- ☒ Français ☐ Italien  
☐ Allemand ☒ Anglais  
☐ Autres :

### 3. Prérequis

- ☒ Avoir validé les semestres 1 - 2  
☒ Avoir suivi les semestres 3 et 4 pour les étudiant-es EES et 5 et 6 pour les étudiant-es EEW  
☐ Pas de prérequis  
☐ Autres :

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Le module optionnel « *Entrepreneuriat & Innovation en pratique* » propose une exploration approfondie des différentes formes et dimensions de l'entrepreneuriat contemporain. Il permet aux étudiant-es de découvrir et d'expérimenter l'entrepreneuriat dans ses multiples expressions : création d'entreprise traditionnelle, entrepreneuriat social, intrapreneuriat, reprise d'entreprise et entrepreneuriat collaboratif.

Grâce à cette approche multidimensionnelle, les participant-es développent une compréhension fine de la diversité des parcours entrepreneuriaux tout en renforçant leurs compétences analytiques et pratiques à travers des mises en situation concrètes.

À l'issue de ce module, les étudiant-es seront capables de :

- maîtriser les concepts fondamentaux des différentes formes d'entrepreneuriat, dans les secteurs marchands et non marchands ;
- analyser les spécificités de chaque type d'entrepreneuriat à différents niveaux (individuel, organisationnel et écosystémique) ;
- identifier les ressources clés et les écosystèmes propres à chaque forme entrepreneuriale ;
- développer une vision stratégique et identifier des opportunités d'affaires viables ;
- comprendre les dynamiques et les enjeux des écosystèmes d'innovation.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Le cours repose sur une articulation entre apports théoriques et mises en pratique, notamment à travers des ateliers et des études de cas. Des professionnel·les de l'entrepreneuriat et de son écosystème interviendront également afin d'apporter des retours d'expérience et une vision ancrée dans la pratique.

Le contenu du cours couvre les thématiques suivantes :

- Les entrepreneurs et l'innovation
- Les ressources nécessaires pour passer de l'idée au marché
- Le transfert de technologie
- Le financement de l'entrepreneuriat
- L'entrepreneuriat dans les organisations (l'intrapreneuriat et les écosystèmes d'innovation)
- L'entrepreneuriat et les institutions publiques
- L'entrepreneuriat et ses impacts

Responsabilités des étudiant-es :

- Lire le matériel assigné pour le cours et se préparer aux discussions
- Participer activement aux discussions en classe
- Réaliser et présenter des projets de groupe (travail d'équipe)
- Interagir avec les représentants des entreprises

## 6. Utilisation de l'IA

- Dans le cadre de l'évaluation, l'utilisation de l'intelligence artificielle est autorisée et encouragée, à condition qu'elle soit explicitement mentionnée. Les étudiant-es devront préciser le contexte de la collaboration avec l'assistantat virtuel, par exemple en indiquant les prompts utilisés et l'objectif de la demande. La capacité à mobiliser l'intelligence artificielle de manière pertinente et critique fera partie intégrante de l'évaluation finale. À l'inverse, une utilisation inadéquate ou non explicitée de ces outils pourra avoir un impact négatif sur l'évaluation.

## 7. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se compose de trois éléments :

- 40% : Travail de groupe
- 40% : Travail individuel
- 20% : QCM

## 8. Modalités de remédiation

☒ Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.

☐ Pas de remédiation

☐ Autres modalités :

### **Autres modalités de remédiation**

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

## 9. Bibliographie

La bibliographie complète sera transmise en début de semestre

L'inscription au cours est obligatoire, veuillez donc contacter l'assistant d'enseignement si vous avez des problèmes à ce sujet.  
Veuillez télécharger tous les documents avant chaque cours et les lire comme demandé.